



Economie & Développement

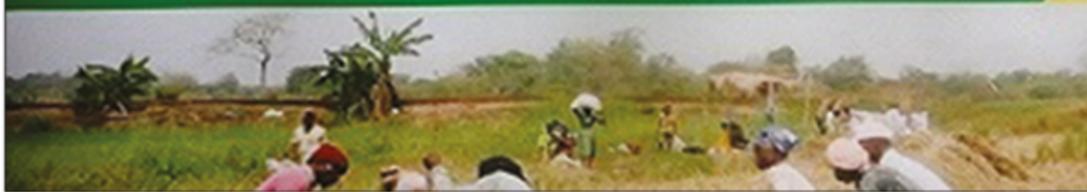
BIMENSUEL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

LES NOUVELLES SUR LE TOGO EMERGENT N° 64 DU 6 DÉCEMBRE 2016 PRIX 250F CFA AFRIQUE / 1 EURO EUROPE

SCAPE

STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE
ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

vers une croissance économique pour
le mieux être de chaque togolais



DÉVELOPPEMENT

Que retenir de la SCAPE en 2015 ?

Ainsi, pour l'année 2015, le cadre macroéconomique est resté globalement stable avec un taux de croissance de 5,3% traduisant un fléchissement de 0,5% par rapport à 2014 (5,9%) et une maîtrise de l'inflation dont le taux s'est établi à 1,8% en dessous du seuil communautaire (3%). Le Togo enregistre une baisse de l'indice de la pauvreté. Parallèlement, des progrès ont été enregistrés en matière de création d'emplois, notamment dans le secteur artisanal où les investissements de l'Etat sont importants. La relance du secteur agricole permet de parvenir à une couverture nationale de près de 149%. Dans le domaine de la logistique portuaire, le PAL a traité en 2015 905.700 conteneurs contre 380.798 l'année précédente, soit une hausse de 137%. Le taux de fréquentation de l'aéroport de Lomé est passé de 616.800 passagers en 2014 à 694.335 en 2015.

P.2

Inclusion financière: le FNFI joue la carte de la croissance durable au Togo



Prix de la Compagnie
Aérienne 2016
Ethiopian Airlines sacré pour
la 5^e fois en Afrique



Asky, le transporteur
régional de l'année 2016



Kara accueille la foire Soja
du 09 au 13 Décembre 2016



13^e Foire de Lomé: Encore du pari gagné avec 290 140 visiteurs et 23 pays participants !

Rencontres B to B, de formations et autres, Kueku-Banka Johnson, le Directeur Général du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé; TOGO 2000 (CETEF) a donné le bilan de la 13^e Foire internationale de Lomé (FIL). Au total deux cent quatre-vingt-dix mille cent quarante (290. 140) visiteurs ont été enregistrés au cours de cet événement commercial. La Foire 2016 a connu la participation de 1019 exposants provenant de 23 pays ; la rencontre B to B a vu la participation de 75 entreprises avec 411 rencontres enregistrées. Les exposants de la FIL 13 ont eu à occuper une superficie de 18.842 mètres carrés contre 17 887 l'année précédente.

ECO FLASH

Le PUDC marque ses empreintes à Tchamba avec Faure Gnassingbé



Le PUDC a marqué ses empreintes dans la préfecture de Tchamba (373 Km de Lomé) avec le premier coup de pioche du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé le 01 décembre. Ce sont notamment des travaux de 68,2 km de pistes rurales et des infrastructures de base, notamment des forages, des centres d'éducation, de santé, des maisons des femmes et des jeunes d'une valeur totale de 6,5 milliards de francs CFA. En marge de ce lancement, Faure Gnassingbé a donné récemment le coup d'envoi (22 novembre 2016), de la réalisation de 406 km de pistes rurales dans la région de la Kara pour un financement de 11 milliards FCFA. Le 29 novembre dernier, par la signature entre le ministère du développement à la base et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le PUDC mettra à la disposition de l'ANADEB une somme de 2,1 milliards de francs CFA pour la réalisation de des infrastructures socio-économiques dans 22 communautés sur l'étendue du territoire.

ECONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Directeur de Publication

Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction

Joseph Ghislain Raissa

Infographie

Katherin AFANOU-A.
(228) 92 10 17 99

Imprimerie
La Colombe

Copyright
Décembre 2016

Développement au Togo

Que retenir de la SCAPE en 2015 ?



Le Gouvernement togolais et ses partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et les acteurs du secteur privé ont évalué la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) en 2015 le 29 novembre 2016 en présence du Premier ministre Komi Selon KLASSOU. Cette 3^e revue annuelle organisée par le Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNP-PD) consiste à examiner les principales recommandations émanant du bilan de la mise en œuvre de la SCAPE en 2015 afin de détecter les goulots d'étranglement qui entravent l'exécution de ces recommandations. Ce bilan dégage des progrès réalisés dans la gestion des finances publiques, l'orientation sociale, le niveau élevé d'engagement des premières autorités du pays. En général, ces avancements rendent perceptibles les impacts positifs sur les conditions de vie des populations. Diverses institutions ne sont pas restées en marge de ce progrès sensible notamment, la récente publication de la carte des scores du Millénum Challenge Corporation (MCC), le classement mondial de l'Indice de Développement Humain (IDH) au sein de des pays de l'UEMOA. Les efforts de la bonne gouvernance ont permis le bon classement établi, dans leurs derniers rapports, par la Fondation Mô Ibrahim et le World Wide Governance Indicators (WGI) du groupe de la Banque Mondiale. Ainsi, pour l'année 2015, le cadre macroéconomique est resté globalement stable avec un taux de croissance de 5,3% traduisant un fléchissement de 0,5% par rapport à 2014 (5,9%) et une maîtrise de l'inflation dont le taux s'est établi à 1,8% en dessous du seuil communautaire (3%). Le Togo enregistre une baisse de l'indice de la pauvreté. Parallèlement, des progrès ont été enregistrés en matière de création d'emplois, notamment dans le secteur artisanal où les investissements de l'Etat sont importants. La relance du secteur agricole permet de parvenir à une couverture nationale de près de 149%. Dans le domaine de la logistique portuaire, le PAL a traité en 2015 905.700 conteneurs contre 380.798 l'année précédente, soit une hausse de 137%. Le taux de fréquentation de l'aéroport de Lomé est passé de 616.800 passagers en 2014 à 694.335 en 2015. Symbolique du déve-

veloppement économique, 7,14% de la population a accès à l'internet haut-débit, un doublement par rapport à 2014.

Le Secteur privé et la Société civile se prononcent

Saluant les résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre de la SCAPE en 2015, le secteur privé togolais appelle à poursuivre la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) et à la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales. Les chefs d'entreprises appellent le gouvernement à améliorer les efforts dans les secteurs sanitaire et éducatif et préconisent un renforcement de la sécurité routière. Le secteur privé appelle le gouvernement à la diminution des taux de fiscalité et à l'élargissement de l'assiette fiscale tout en renforçant la gouvernance économique, en vue de se conformer aux critères de l'UEMOA, notamment, au niveau du taux de pression fiscale, qui s'élève excessivement à 21,2% en 2015. Le secteur privé a plaidé également pour l'application du principe de la concurrence saine et loyale dans le cadre de l'attribution des marchés publics, de la consolidation à développer les secteurs à fort potentiel de croissance, le développement du secteur agricole au regard des aléas climatiques. D'autres préoccupations dont relative à une meilleure couverture en produits d'élevage (déficitaires en 2015), au développement des secteurs industriels et artisanaux. Les opérateurs économiques déplorent l'insuffisance et la cherté de la communication au Togo. Ils regrettent également l'abandon de l'attribution d'une 3^e licence dans le secteur. De son côté, la société civile togolaise relève les mêmes points, appelle à faire des efforts dans la mobilisation des ressources et demande à intensifier les efforts dans le domaine de la santé et de l'éducation, de l'emploi, de la desserte en eau, du dialogue, de la réconciliation, etc. En 2015, le Togo a connu un accroissement net de scolarisation au primaire : de 22,6% en 2014 à 93,4% en 2015.

Les PTF saluent les efforts, relèvent des insuffisances et recommandent

Les partenaires techniques et financiers se félicitent du maintien de la croissance à plus de 5% avec une maîtrise de l'inflation, la diminution de la pauvreté et l'évolution de l'indice de développement. Toutefois, ils disent constater un ralentissement des réformes dans les ministères et regrettent un faible taux de financement des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture dont les niveaux sont en deçà des engagements pris aux niveaux continental et régional. Ils encouragent la matérialisation de l'agenda social du quinquennat en cours avec la mise en œuvre du PUDC. Les partenaires du Togo notent la persistance de la pauvreté et des inégalités sociales malgré le recul constaté entre 2011 et 2015. Dans le même temps, ils déplorent le taux d'endettement élevé à plus de 75%. Les PTF recommandent l'adoption des mesures pour contenir la dette publique, des efforts pour fa-

voriser l'attraction des investissements privés, l'engagement des discussions avec le FMI pour la conclusion d'un accord. Ils appellent à l'élargissement de la base fiscale, la réforme du foncier pour la mobilisation des impôts. Khardiata Lo Ndiaye et ses collègues ont appelé à la mise en place des Partenariats Publics et Privés pour favoriser une croissance économique supérieure à plus de 7% en vue de l'atteinte des ODD. Les partenaires tiennent également à la mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation devant aboutir aux élections locales, à l'amélioration du système de santé et de l'éducation, à l'adoption d'une politique énergétique en lien avec l'accord de Paris. Ils se disent prêts à accompagner la mise en œuvre des ODD. «Au regard de l'importance des travaux engagés en matière de réformes de l'administration et de renforcement des capacités, les partenaires encouragent

la poursuite des programmes et projets visant la modernisation de l'administration », indique la déclaration des partenaires du Togo. Toutefois, les partenaires réaffirment leur engagement à accompagner le gouvernement dans les efforts visant à relever tous les nombreux défis auxquels le pays est confronté. Des défis qui nécessitent aussi la contribution du secteur privé en matière d'approche stratégique.

La SCAPE couvre la période 2013-2017. Elle comprend 5 axes majeurs, le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, la promotion de l'emploi, le renforcement de la gouvernance et la création de conditions favorables pour un développement participatif, équilibré et durable.

KOSSIGAH

PUDC : 2 milliards FCFA, pour donner vie aux infrastructures de base



Dans le processus de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), une convention a

été signée le 29 novembre 2016 à Lomé entre le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'une part et entre le ministère en charge du développement à la base et les communautés bénéficiaires. Les conventions signées s'inscrivent dans le cadre de l'exécution des composantes 1 et 2 du PUDC qui visent : à développer et renforcer l'accès des populations aux infrastructures et équipements sociaux économiques de base ; et à renforcer les capacités

institutionnelles des acteurs nationaux et locaux. Le PNUD, avec la signature, confie les activités du PUDC au ministère du développement à la base et qui seront exécutées par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). Des ouvrages communautaires seront construits dont les marchés préfectoraux et cantonaux, des forages photovoltaïques, des blocs de latrines modernes, des maisons des jeunes et de la femme, etc. dans 22 communautés retenues dans les préfectures telles que Oti, Dankpen, Sotouboua, Est-mono, Kozah, Blitta, Haho et Golfe.

Le PUDC mettra à la disposition de l'ANADEB une somme de 2,1 milliards de francs CFA pour la réalisation de ces infrastructures socio-économiques dans ces communautés. Après la phase d'appel d'offre, les travaux dureront au moins 1 an. La signature a été faite entre Mme Tomégah Dogbé, ministre du développement à la base, et Mme Kardiaka Lo N'diaye, Représentante résidente du PNUD au Togo, d'une part et entre les chefs des communautés bénéficiaires et la ministre, d'autre part.

RAISSA

13e Foire de Lomé: Encore du pari gagné avec 290 140 visiteurs et 23 pays participants !



Après une dizaine de jours d'expositions, de ventes, de rencontres B to B, de formations

et autres, Kueku-Banka Johnson, le Directeur Général du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé; TOGO 2000 (CETEF) a donné le bilan de la 13e Foire internationale de Lomé (FIL). Au total deux cent quatre-vingt-dix mille cent quarante (290. 140) visiteurs ont été enregistrés au cours de cet événement commercial. La Foire 2016 a connu la participation de 1019 exposants provenant de 23 pays ; la rencontre B to B a vu la participation de 75 entreprises avec 411 rencontres enregistrées. Les exposants de la FIL 13 ont eu à occuper une superficie de 18.842 mètres carrés contre 17 887 l'année précédente. Un bilan satisfaisant qui montre des chiffres évolutifs sur tous les plans. Avec comme invité d'honneur

les exposants venus de la République Arabe d'Egypte, la FIL 2016 a vu la participation de pas mal de pays entre autres le Bénin, le Burkina Faso, le Nigéria, la Hollande, la Belgique, l'Italie, le Ghana, le Maroc... « La 14e édition de la Foire internationale de Lomé est déjà en projection et se tiendra du 24 novembre au 11 décembre 2017 », a annoncé Banka Kueku Johnson. Quant à la deuxième édition de la foire Made in Togo, elle se déroulera du 28 juillet au 7 Août 2017. Quant aux exposants, la satisfaction a été grande avec des chiffres d'affaires en hausse par rapport aux éditions précédentes et surtout avec de carnet garni de nombreuses adresses pour des partenariats commerciaux.

Inclusion financière: le FNFI joue la carte de la croissance durable au Togo

Selon les économistes, un système financier qui fonctionne bien sera une condition essentielle pour atteindre une croissance durable et

inclusive. Le secteur financier en Afrique a fait des progrès considérables en termes de développement et de stabilité. Beaucoup de

pays africains ont fait des progrès dans la réforme de leur cadre institutionnel et la création d'un environnement propice à un meilleur

accès aux services financiers. Pour que les services financiers soient plus disponibles, accessibles, abordables et donc inclusifs, il y a lieu de

développer des instruments financiers innovants et des infrastructures financières opérationnelles pour le bénéfice des groupes défavorisés et vulnérables. Dans le monde, environ 2 milliards de personnes n'ont pas accès à des services financiers de base tandis que dans la zone UEMOA, moins de 18% de la population adulte ont accès à des services bancaires contre 34% à l'échelle continentale. Au Togo, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) se positionne comme la structure par excellence pour mieux lutter contre l'exclusion financière. Lancé en janvier 2014 avec pour objectif réduire la pauvreté de 2 millions de togolais d'ici 2018 avec un accès aux services financiers, le FNFI présente un bilan satisfaisant malgré quelques couacs selon le Conseil d'administration du FNFI lors de la présentation du bilan des actions 2016. Le fonds a atteint après deux ans d'exécution près de 700.000 bénéficiaires avec plus de 400.000 renouvellements de crédits pour le compte des trois produits pour un montant de 16,2 milliards de francs CFA. Le montant mis à la disposition des prestataires de services financiers qui sont les partenaires du FNFI s'élève à 25 milliards de francs CFA. Trois

produits riment avec le FNFI notamment le produit APSEF lancé en avril 2014 a touché à ce jour 518.521 personnes avec un montant de 12,3 milliards de FCFA. L'AGRISEF lancé en 2015, a de son côté touché 145.647 personnes avec un montant total de 10, 3 milliards de FCFA. Quant au pro-



duit AJSEF, il a touché 13.372 personnes avec un montant de 3,1 milliards. Yves Manawé Gnaba, le Directeur Général de FNFI souligne que le taux de remboursement moyen des bénéficiaires envers les institutions de microfinance qui était de

93% en 2014 a été revu à la baisse et maintenu à 90 % en 2015. Toutefois, des difficultés persistent en termes de remboursement. Pour différentes raisons, certains emprunteurs n'arrivent pas à rembourser comme il faut. Il a été aussi constaté une mauvaise appropriation des produits financiers par certains bénéficiaires. Pour résoudre ce problème, le FNFI veut développer ses relations avec les fédérations des bénéficiaires et les fédérations de développement à la base. Le fonds envisage aussi renforcer les capacités des différents acteurs pour leur faciliter l'appropriation des produits. L'année prochaine, le programme assurance maladie sera renforcé. Deux produits seront également lancés. Le produit d'accompagnement spécial et le produit de la Banque africaine de développement. Le FNFI a reçu le soutien de plusieurs partenaires tels que la BAD, la BOAD ou encore l'UE. Novembre dernier, le FNFI a reçu l'appui financier du Fonds koweïtien pour le développement économique Arabe (FKDA). Estimé à 8 milliards FCFA, ce financement encourage le gouvernement à poursuivre ses actions de développement à l'endroit des populations défavorisées.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Togo à l'heure de l'adaptation,



Le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, le ministère de la Planification Développement du Togo ainsi

que le ministère des Finances travaillent en étroite collaboration pour s'assurer que l'Adaptation aux changements climatiques est prise en compte dans toutes les politiques nationales. C'est dans ce cadre qu'une assemblée sur la Planification Nationale de l'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) a été organisée le 1er décembre 2016 à Lomé en partenariat avec le Réseau mondial de PNACC, qui est soutenu financièrement par les États-Unis et l'Allemagne. C'est d'identifier des actions de suivi par les ministères et les partenaires techniques et financiers pour discuter de la mise en œuvre du PNACC au Togo. Pour M. Bama Tohantou, point focal du PNACC, de Janvier à Décembre

2016, il a fait extrêmement chaud. Cette chaleur est la manifestation des changements climatiques donc du réchauffement de la planète. Depuis 2007, le Togo a enregistré des inondations car les pluies se concentrent sur une courte période. Pendant les campagnes agricoles, il y a des troubles qui surviennent et perturbent le paysan qui ne sait plus quand semer. L'utilisation du charbon de bois, la carbonisation, la déforestation, l'utilisation des énergies fossiles et les industries produisent du gaz à effet de serre. Ce réchauffement entraîne un dérèglement du cycle du carbone dans l'eau rendant ainsi l'eau de mer très acide. Les risques liés au changement climatique auxquels le

Togo est exposé sont notamment les inondations, la sécheresse, la désertification, les pluies tardives et l'érosion côtière. « Le Togo s'est engagé à s'adapter au changement climatique pour protéger les moyens de subsistance des togolais. Ce plan énonce des étapes importantes pour travailler avec nos partenaires afin d'atteindre cet objectif. Chaque secteur devra intégrer dans l'élaboration de ses stratégies le PNACC ; des actions seront identifiées comme prioritaires et des mécanismes de suivi seront mis en place », a expliqué Boundjouw Sama Secrétaire Général au ministère de l'Environnement et des Ressources forestières.

Kara accueille la foire Soja du 09 au 13 Décembre 2016



La 2è édition de la foire soja après Sokodé aura lieu du 09 au 13 Décembre à Kara (430 km de la capitale), sous l'égide du ministère en charge du Commerce et de la promotion du secteur privé. La filière soja a été renforcée depuis 2015 par le projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo qui s'inscrit dans le cadre de la catégorie 2 du programme Cadre intégré renforcé (CIR) à un coût total de 1.686.929.850 FCFA. Il répond à un défi d'accroître les recettes d'exportation du soja et de l'améliorer les revenus des acteurs de la filière afin de réduire la pauvreté au Togo. «Le soja constitue un produit à fort potentiel d'exportation et il y a assez d'acteurs dans la filière dans notre pays », soutient Abe Talime Claude, Directeur du commerce extérieur et

de la concurrence au ministère du Commerce. Et le « Projet renforcement des capacités productives et commerciales de la filière Soja au Togo vient à point nommé pour répondre à l'ambition du gouvernement de faire de la filière soja, une filière à forte potentialité de revenus pour le pays qui entend « diversifier son économie afin de profiter des opportunités qu'offre le marché international ». Au programme, des expositions et ventes des produits dérivés du soja, des variétés du soja et de semences suivies d'une sensibilisation des différents acteurs aux techniques de production, de récolte, de stockage et de transformation du soja. La production de soja en 2015 s'élève à environ 24.000 tonnes.

ECONOMIE Les déficits de croissances économique : Comment l'Afrique se porte-elle?

Asky, le transporteur régional de l'année 2016

ASKY, la Compagnie aérienne panafricaine avec le plus grand réseau en Afrique de l'Ouest et du Centre, est récipiendaire du prix du TRANSPORTEUR RÉGIONAL DE L'ANNÉE. Décernée par « l'African Airlines Association » (AFRAA), l'Association des Compagnies Aériennes Africaines lors de la 48e Assemblée générale annuelle tenue en novembre dernier à Victoria Falls au Zimbabwe. Les prix annuels AFRAA reconnaissent l'excellence dans la prestation de services, l'innovation et la compétitivité parmi les compagnies aériennes. « C'est un grand honneur pour nous tous à ASKY d'être reconnue Transporteur Régional de l'Année

2016 par notre Association. Je tiens à remercier tous mes collègues pour leurs efforts inlassables et leur contribution qui permettent à la Compagnie d'atteindre ce succès. Ce prix est une validation de notre modèle d'affaires ainsi qu'un bon exemple de partenariat stratégique panafricain que nous avons avec Ethiopian Airlines. Il nous encourage également à redoubler d'efforts pour assurer de meilleurs services et une connectivité aérienne améliorée aux voyageurs en Afrique de l'Ouest et du Centre», a déclaré Henok Teferra, Directeur Général de ASKY.

Fondation UBIPHARM offre 10 forages à 45 millions FCFA au Togo

Les populations du premier village de la préfecture de l'Avé, Yopé (55 km de Lomé) pourront se réjouir de la disponibilité permanente de l'eau, la source inévitable de la vie sur terre. 4,5 millions FCFA, est le montant déboursé par la Fondation UBIPHARM par l'entremise du ministère du développement à la base pour offrir une fontaine d'eau à la localité de Yopé. « C'est un moment d'immense joie que personne ne saurait mesurer face à ce joyau qui vient à point nommé en cette période de chaleur et de pénurie d'eau. Une nouvelle vie renaît dans notre village », s'est réjouie Essi Ameko, la présidente du comité de gestion de cet ouvrage lors de la cérémonie de remise le 29 novembre en présence des autorités administratives, traditionnelles et d'une délégation de la Fondation UBIPHARM venue d'Afrique, Europe et du reste du monde. « Dans le cadre des 20

ans du Groupe UBIPHARM au Togo, la Fondation UBIPHARM a jugé dans sa responsabilité sociétale, partager les bénéfices de son leadership avec les populations vulnérables pour leur épanouissement total. Au-delà des dons d'appareils d'hémodialyse en Côte d'Ivoire, du centre de santé au Burkina-Faso, du bâtiment pour l'enseignement primaire au Congo, le Togo bénéficie cette année d'un don de dix fontaines d'eau. », a expliqué D'Almeida Mawussé, la Présidente du Groupe UBIPHARM au Togo. « Nous exhortons vivement, toutes les localités bénéficiaires au Togo à prendre soin de ces fontaines d'eau car où se trouve l'eau, se trouve la vie », a-t-elle lancé. Au total, 10 fontaines d'eau ont été réalisées par la Fondation UBIPHARM dans les 05 régions économiques du Togo pour un coût total de 45 millions FCFA.

Prix de la Compagnie Aérienne 2016: Ethiopian Airlines sacré pour la 5è fois en Afrique

Ethiopian Airlines a été reconnue compagnie aérienne de l'année, pour la 5è année consécutive, par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) lors de sa 48e Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue en novembre 2016 à Victoria Falls, au Zimbabwe. Ce prix récompense l'excellence dans la prestation de service, l'innovation et la compétitivité dans le milieu aérien des particuliers et des fournisseurs de services dans l'industrie de l'aviation africaine. Ethiopian a été félicitée pour sa performance financière remarquable, son leadership technologique et son investissement dans une flotte moderne économe

en carburant. Mais aussi pour sa coopération exemplaire avec les autres transporteurs africains, une expansion significative de son réseau en Afrique et au-delà, des opérations cargo avec la plus grande flotte de fret sur le continent et des investissements énormes dans les MRO et des centres de formation pour soutenir l'aviation africaine. Le Directeur général du groupe Ethiopian Airlines Tewolde Gebre Mariam a souligné : « Le prix souligne les efforts continus et le travail acharné des employés d'Ethiopian Airlines qui s'efforcent jour et nuit de surpasser les attentes des clients ». Pour le Dg Ethiopian, « l'aviation africaine a un avenir très solide avec des fondamentaux vigoureux pour que l'aviation prospère, seulement si nous, les Africains, nous prenons conscience de la richesse du continent pour tirer parti des ressources internes disponibles. Un seul marché unifié sans aucune restriction pour les compagnies aériennes africaines, n'est plus une option. Ceci est un témoignage de la solidité de notre vision 2025, une stratégie de croissance rapide, rentable et durable ». Ethiopian Airlines est une compagnie aérienne récompensée par de nombreux prix, notamment le prix SkyTrax du meilleur équipage en Afrique, le prix APEX de la meilleure compagnie aérienne en Afrique, le prix Passenger Choice Award, et le prix CAPA de la Meilleure Compagnie Aérienne de l'année parmi tant d'autres.

Emprunt obligataire CRRH-UEMOA 5,85% 2016-2026

Du 23 novembre au 22 décembre 2016, la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) propose au marché financier régional des pays de l'UEMOA, sa sixième émission obligataire, les obligations «CRRH-UEMOA 5,85% 2016-2026», pour un montant de 20,5 Milliards de FCFA à 10000 FCFA l'obligation, avec un intérêt de 5,85% l'an net d'impôt et taxe dans tous les pays de l'Union.

Cet emprunt sûr et rentable servira au refinancement par la CRRH-UEMOA, des prêts à l'habitat consentis par ses banques actionnaires à leurs clients. La CRRH-UEMOA est une initiative régionale en faveur d'un meilleur financement de l'habitat dans les pays de l'UEMOA. Son actionariat est constitué de 54 banques commerciales de l'Union, de la BOAD, première institution de financement à long terme de l'UEMOA, de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), institution de financement à long terme de la CEDEAO, de Shelter Afrique, institution continentale dédiée à la promotion et au financement de l'habitat en Afrique. De façon spécifique, les activités de la CRRH-UEMOA offrent aux établissements de crédit de l'UEMOA, la possibilité d'avoir accès à des ressources longues sur le marché financier de l'Union pour le refinancement des prêts à l'habitat consentis à leurs clients, sur des périodes plus longues que de

coutume, et à des taux plus compétitifs. La CRRH-UEMOA est noté AA à long terme à l'échelle régionale depuis deux ans, avec perspective stable, et A1 à court terme avec perspective positive en 2016, par l'agence Bloomfield Investment Corporation. Ces notes font de la CRRH-UEMOA, l'un des risques les plus sûrs de l'UEMOA. Les cinq émissions obligataires précédentes de la CRRH-UEMOA, depuis juillet 2012, ont permis de mobiliser un montant total de 85,6 Milliards de FCFA sur des maturités de 10 et 12 ans, au profit du refinancement des prêts à l'habitat consentis par 29 banques actionnaires, couvrant les 8 pays de l'Union et représentant 45 portefeuilles de prêts au logement refinancés. L'emprunt en cours portera le total de ressources mobilisées par la CRRH-UEMOA en faveur de l'habitat dans l'Union à 106,16 milliards de FCFA pour le refinancement de prêts à l'habitat de 32 banques actionnaires couvrant les 8 pays de l'Union. Les souscriptions sont ouvertes à partir du 23 novembre 2016 auprès de toutes les SGI de l'UEMOA, sous la conduite de SOGEBOURSE, Chef de file de cette émission. Pour plus d'informations, rendez-vous sur les sites www.crrhuemoa.org et www.societegenerale.ci. « Cette Opération par appel public à l'épargne a été visée par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers sous le n° EOP/16-01 ».



AVIS APPEL D'OFFRES
N° AO/PUDC-TG/004C/12/2016

Réf : TRAVAUX URGENTS D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE LOME : ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET CURAGE DES COLLECTEURS/ CANAUX/ CANIVEAUX ET OUVRAGES CONNEXES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)

1. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour des travaux urgents d'assainissement de la ville de Lomé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

Les lots pour les travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement et curage des collecteurs/canaux/ caniveaux et ouvrages connexes sont organisés ainsi

qu'il suit :

Lot N°1: Entretien des ouvrages:

- Le lac ouest et ses deux émissaires
- Le bassin de rétention d'atikoumé (à côté de la station de services shell)
- Le deuxième bassin de rétention Takassi
- Le bassin de rétention (BR) à côté du domicile de monsieur KAGBARA dans le quartier d'Agbalépédovi

Lot N°2: Entretien et réhabilitation des ouvrages:

- la station de pompage d'AUBA et de son bassin de rétention
- La station de relevage/ pompage du lac de Bè

Lot N°3: Entretien et réhabilitation des ouvrages:

- La station de pompage provisoire de la dépression de Todman
- Les bassins de rétention situés le long de la route de KPALIME
- Le canal de sortie de la dépression du triangle des rails et des caniveaux connexes en aval, dans le quartier Tokoin Dogbéavou

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots mais un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot sur les trois (03).

2. La durée des travaux est estimée à 2 mois.

3. Toutes les conditions/exigences de l'Appel d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 4 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de l'appel d'offres.

Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la capacité technique de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des

travaux ;

- voir le DAO pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés dans le DAO. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

4. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 02 décembre 2016 à l'adresse suivante : <http://procurement-notice.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception
40, Avenue des Nations Unies
Lomé, Togo

Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41

5. Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

AO/ PUDC-TG/004C/12/2016 : travaux urgents d'assainissement dans la ville de Lomé dans le cadre du PUDC.

LOT N°

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le 13 décembre 2016 à 10h 00 TU. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

6. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

7. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux

AVIS APPEL D'OFFRES
N° AO/PUDC-TG/004A/12/2016

Réf : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) STATIONS DE POMPAGE A TOGO 2000, TODMAN, TOKOIN TAME ET AGOE HOUMBI DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)

1 Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour des travaux urgents d'assainissement de la ville de Lomé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

Les lots pour les travaux de construction des stations de pompage sont organisés ainsi qu'il suit:

LOT 1 : CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE TOGO 2000 ;

LOT 2 : CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE TODMAN ;

LOT 3 : CONSTRUCTION DE LA STATION DE POMPAGE DE TOKOIN TAME ;

LOT4 : AMENAGEMENT DE LA DEPRESSION D'AGOE HOUMBI POUR L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROPOMPE SUBMERSIBLE.

Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots mais un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot sur les quatre (04).

2. La durée des travaux est estimée comme suit :

- Lots 1 ; 2 et 3 : six (06) mois
- Lot 4 : quatre (04) mois

3. Toutes les conditions/exigences de l'Appel d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 4 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de l'appel d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la capacité technique de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;
- voir le DAO pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés dans le DAO. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

4. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 02 décembre 2016

à l'adresse suivante :

<http://procurement-notices.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception
40, Avenue des Nations Unies
Lomé, Togo

Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41

. ?

Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :

AO/ PUDC-TG/004A/12/2016 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES STATIONS DE POMPAGE DANS LE CADRE DU PUDC.

LOT N°

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le 22 décembre 2016 à 10 h 00 TU. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

5. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

6. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Février 2017.

AVIS APPEL D'OFFRES N° AO/PUDC-TG/004B/12/2016

Réf : TRAVAUX DE PROLONGEMENT SUR LA ZONE DE REMBLAI A AHANOUKOPE DU CANAL D'EVACUATION DES EAUX DE LA DEPRESSION DU TRIANGLE DES RAILS DANS LE GRAND CANAL D'EQUILIBRE (GCE) DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)

1. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour des travaux d'assainissement de la ville de Lomé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.

Les travaux sont constitués en un lot unique :

TRAVAUX DE PROLONGEMENT SUR LA ZONE DE REMBLAI A AHANOUKOPE DU CANAL D'EVACUATION DES EAUX DE LA DEPRESSION DU TRIANGLE DES RAILS DANS LE GRAND CANAL D'EQUILIBRE (GCE)

2. La durée des travaux est estimée à 5 mois.

3. Toutes les conditions/exigences de l'Appel d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 4 du présent avis.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières de l'appel d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la capacité technique de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux ;
- voir le DAO pour les informations détaillées.

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés dans le DAO. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

4. Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 02 décembre 2016 à l'adresse suivante :

<http://procurement-notices.undp.org/index.cfm> ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h, heure TU, de lundi à vendredi (contre une rame de papier) à l'adresse ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception
40, Avenue des Nations Unies
Lomé, Togo

Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08

Fax: +228 22 21 16 41

Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe :

AO/PUDC-TG/004B/12/2016 : TRAVAUX DE PROLONGEMENT SUR LA ZONE DE REMBLAI A AHANOUKOPE DU CANAL D'EVACUATION DES EAUX DE LA DEPRESSION DU TRIANGLE DES RAILS DANS LE GRAND CANAL D'EQUILIBRE (GCE)

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le 22 décembre 2016 à 10h 00 TU. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

5. Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraîne aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.

6. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est Janvier 2017.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

15-16
DÉCEMBRE
2016

À LA BLUEZONE DE CACAVÉLI

THÈME

*"Médias, Laïcité, Dialogue
interreligieux au Togo"*

ORGANISÉES PAR


Conseil National des Patrons de Presse

OTM | UJT | SYNJIT | ATOPPEL | AJST
SYNLIGO | ATRIT | OPPEL | OTIFEM



JOURNÉES PORTES OUVERTES
DE LA PRESSE **2016**
3^{ÈME} ÉDITION

"MÉDIAS, LAÏCITÉ, DIALOGUE INTERRELIGIEUX AU TOGO"